



Christine RAUEL

**Construction d'une dynamique de prévention des risques professionnels**

6 novembre 2014

- ✓ Une association départementale à but non lucratif créée en 1961 reconnue d'utilité publique
- ✓ Environ 3 000 salariés – 20 000 personnes aidées
- ✓ 2 domaines d'intervention : le soutien à domicile et l'hébergement
- ✓ 13 EHPAD soit environ 800 salariés / 1073 résidents et 7 unités protégées
- ✓ GIR moyen 739,09
- ✓ Ratio d'effectif soignant : 1 pour 4 en moyenne
- ✓ AT liés à la manutention de personnes (34 %) et aux chutes (18 %)
- ✓ MP modérés

## Le contexte de naissance du projet

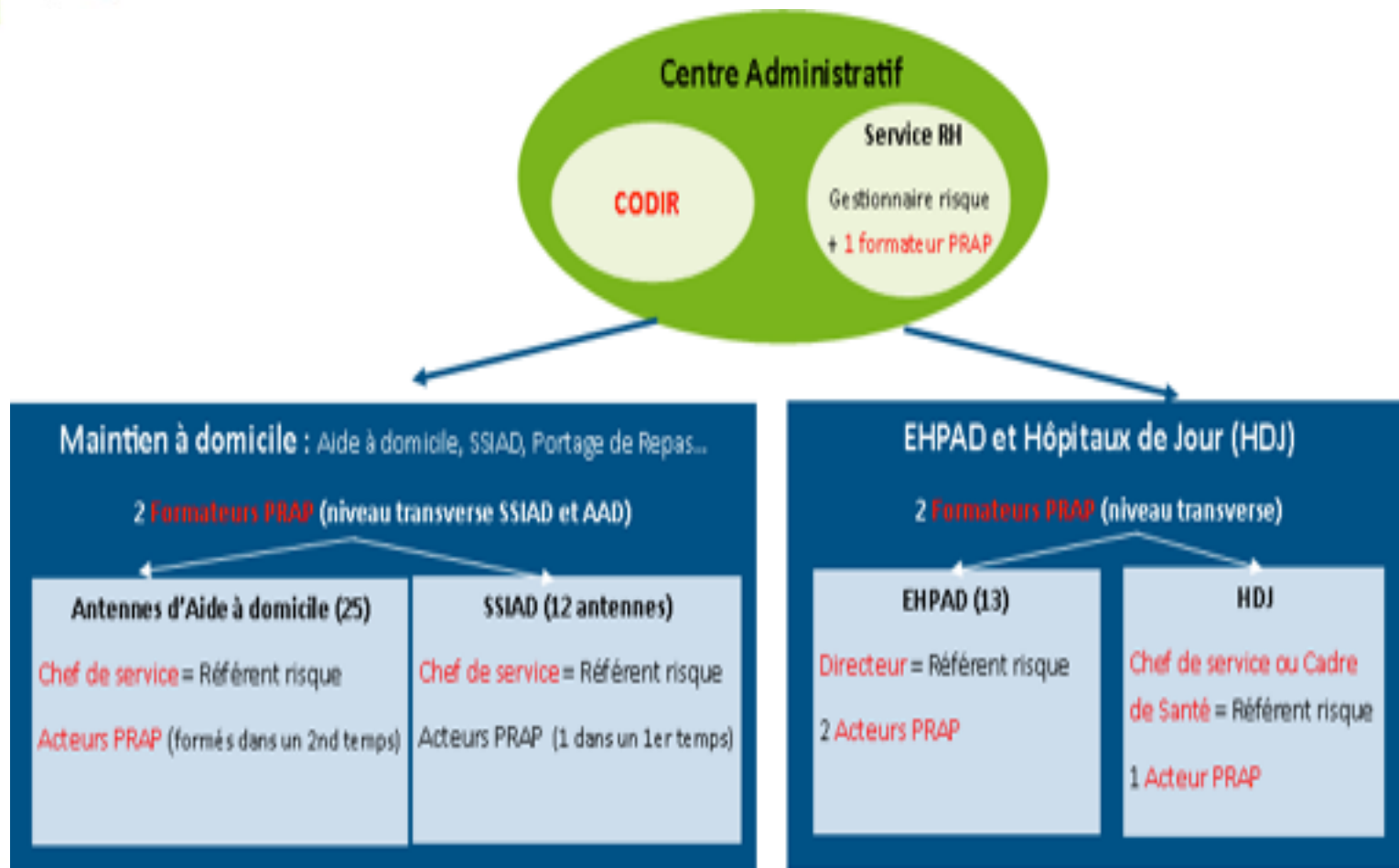
- ✓ Chaque année, nos plans de formation prévoient des formations gestes et postures dont le but est de sensibiliser les salariés et prévenir l'apparition des TMS
- ✓ Des formations plus spécifiques visent la connaissance du public et la bienveillance dans le but de pouvoir appréhender et mieux comprendre les situations difficiles
- ✓ Nos établissements sont équipés de système d'aide à la manutention (soulève malade, verticalisateur, lit médicalisé, siège de douche, ...)
- ✓ L'organisation du travail prend en compte le contexte de travail (binôme, gestion sectorisée, protocole en mode dégradé, groupe de travail ...)

## Le contexte de naissance du projet (suite)

- ✓ Des analyses d'accident du travail sont menées en coordination entre le service RH et les directeurs et ciblent les accidents en cas de chutes sur sol mouillé, manutention de personnes et piqûres
- ✓ Des analyses du travail ont été conduites en collaboration avec les salariés et les représentants du personnel, membres du CHSCT en vue d'établir les documents uniques de nos structures..
- ✓ En 2012, un diagnostic sur la pénibilité de nos métiers a été engagé en vue de répondre à l'obligation de négocier sur le sujet instituée par la loi du 9 novembre 2010. Ce diagnostic, coordonné par un consultant extérieur a été mené sur le terrain par l'ensemble des directeurs et responsables et a permis d'aboutir à la conclusion en juillet 2013 d'un accord sur la prévention de la pénibilité.

## Un maillage de personnes ressources SST

- ✓ Mener des actions cohérentes au plus près du terrain en matière de prévention de la pénibilité
- ✓ Continuer à faire émerger une culture santé, sécurité
- ✓ En s'appuyer sur un certain nombre de personnes ressources, à tous les niveaux de l'organisation.
- ✓ En mettant en place un organigramme de la santé, sécurité
- ✓ En formant l'ensemble des personnes ressources à sa mission



\* Personnel faisant l'objet d'une formation spécifique et adaptée à la mission dévolue

## Rôle particulier des Formateurs PRAP

Ces formateurs ont été choisis pour jouer un rôle transverse en matière de prévention des risques, ils pourront notamment être amenés à :

- ✓ Servir d'appui sur des réflexions globales menées au niveau de l'association en matière de santé, sécurité
- ✓ Conseiller les directeurs de structures , référents risques au sein des EHPAD
- ✓ Participer à la mise à jour du document unique et la mise en œuvre du plan d'actions.
- ✓ Intervenir par le biais d'une formation auprès du personnel concerné par la manutention de charges ou d'autres sujets spécifiques.
- ✓ Former des acteurs PRAP qui joueront ensuite le rôle de relai terrain et pourront sensibiliser au quotidien les salariés concernées par la manutention de charges

## Rôle dévolu aux Acteurs PRAP

Ils ont pour mission principale :

- ✓ être des relais terrain, en matière de prévention des risques
- ✓ au plus près des salariés concernés par les risques liés à l'activité physique
- ✓ améliorer les conditions de travail et de prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Agir en soutien des référents risques.

Plus concrètement, nous attendons des Acteurs PRAP qu'ils puissent :

- ✓ Participer à l'analyse des accidents du travail
- ✓ Sensibiliser le personnel à la prévention des risques et au respect des consignes en matière de sécurité au travail
- ✓ Etre force de proposition en matière de prévention des risques



- ✓ Compléter le livret d'accueil avec un volet sécurité
- ✓ Former le personnel embauché à la connaissance du public et aux gestes et postures

# TOURNEZ LE DOS À VOS DOULEURS

Quelques bons conseils pour la manutention de personnes

## PRÉPAREZ LA MANUTENTION !

### CONSEIL

- **J'informe** le patient.
- **Je prépare** le matériel nécessaire
- **J'écarte les obstacles** entre la zone de départ et d'arrivée.



## EXPLOITEZ LES EQUIPEMENTS À VOTRE DISPOSITION !

### CONSEIL

- Je mets le lit à la **bonne hauteur**.
- **J'utilise le matériel d'aide** à la manutention mis à **ma disposition**.



## ADOPTÉZ UNE POSTURE QUI PRÉSERVE VOTRE SANTÉ !

### CONSEIL

- **Tête droite.**
- **Épaules relâchées.**
- **Dos droit sans torsion.**
- **Bras près du corps.**
- **Appuis assurés** : pieds écartés, un pied un peu en avant.



# GARE AUX FAUX PAS

Les bons comportements pour éviter les chutes au travail

## NE VOUS TROMPEZ PAS DE CHAUSSURES !

### CONSEIL

- Portez des **chaussures fermées** avec une **bonne tenue aux pieds**.



## DOUCEMENT DANS LES ESCALIERS !

### CONSEIL

- Ne vous **précipitez pas**, tenez la **main courante**.



## GARDEZ LES SOLS PROPRES !

### CONSEIL

- Sol mouillé : je **signale le danger** et organise le **lavage du sol**.



## NE TOMBEZ PAS DE HAUT !

### CONSEIL

- Utilisez le **matériel approprié** (escabeau, marchepied...)
- Vérifiez toujours l'**état du matériel** avant utilisation





**Merci pour votre attention**